

10 mars 2025

Bonjour à tous

Je désire vous faire une autre petite mise à jour de notre refonte réglementaire étant donné le conseil municipal de demain.

Après le rejet des règlements de zonage et de lotissement au conseil municipal du 18 février passé (suite à mon droit de veto effectué), le conseil municipal est retourné à la table à dessins et a modifié deux éléments principaux qui ont été mentionnés abondamment par les citoyens soient :

- Réduction de la densité résidentielle (réduction de la hauteur des bâtiments) en retirant les types d'habitations (trifamiliales et multifamiliales) de presque tout le territoire à l'exception de la zone MV-2
- Retour aux normes antérieures (2005) sur la dimension des lots à l'intérieur du périmètre urbain

Une grosse partie de la nouvelle réglementation est demeurée inchangée étant donné que celle-ci est beaucoup moins permissive et plus encadrante que celle de 2005.

Ici, je tiens à préciser que bien que l'on vote sur ce nouveau règlement demain (avec les deux changements ci-hauts mentionnés), tous vos commentaires et questionnements seront pris en compte et écoutés dans les deux prochaines semaines et ce, jusqu'à l'assemblée citoyenne de consultation qui aura lieu le 25 mars prochain. C'est le processus qui

le veut ainsi. Par la suite, le conseil aura toute l'information en main pour modifier ou non d'autres éléments s'il le juge nécessaire.

Comme je vous l'ai énoncé, avec l'appui de plus de 2800 citoyens, il m'est maintenant politiquement possible de déposer un règlement non conforme à la MRC sans compromettre la crédibilité de la municipalité.

D'ailleurs, la semaine passée, j'ai aussi rencontré le préfet de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, M. Marc Carrière, qui a confirmé de nouveau ne rien vouloir nous imposer à Cantley. Il nous a aussi donné tout son appui dans nos démarches.

Enfin, en sa compagnie, je suis allé rencontrer le député de Gatineau, M. Robert Bussière, afin de lui annoncer les changements futurs dans notre réglementation et lui demander de faciliter une rencontre avec la ministre des Affaires Municipales, Mme Andrée Laforest. Cette rencontre sera mise à l'agenda ultérieurement et aura pour but d'amender, en partie, la loi applicable.

Je suis content de voir, et je le répète, que beaucoup de citoyennes et de citoyens participe à la vie démocratique de notre municipalité. Je l'ai toujours dit et je le redis encore, pour moi la transparence, le respect et la participation citoyenne sont des valeurs primordiales.

Je vous reviendrai bientôt avec plus d'informations.

Merci et bonne journée.